

# Imaginons

Lettre du Conseil Local de Développement du Bassin de Bourg-en-Bresse

n° 5 - janvier 2011

## Mieux se connaître... montre en main

*Brèves mais utiles furent les rencontres qui ont permis en juin dernier aux membres du CLD d'échanger plutôt que de se croiser. On appelle cela le speed meeting !*

Le constat est clair : les traditionnels tours de table en début de réunions ne permettent pas aux quelque trente-cinq membres présents du CLD du bassin de Bourg-en-Bresse de bien se connaître.

Cette méthode très à la mode des « speed-meeting » (elle a été initiée dans l'Ain en 2009 par la Chambre de commerce et de l'industrie en partenariat avec Ain Tourisme, l'ancien Comité départemental de tourisme), a permis, par modules de quatre personnes et pendant dix minutes, de se rencontrer et de se raconter. Des cartes de visite ont été échangées et les temps de discussion ont souvent été trop courts.

Quelles étaient les impressions des participants en fin de séance ? Jacques OLIVIER, vice-président du CLD chargé de la culture, du sport et

de la vie associative, « ne comprend pas que cette séance d'échanges ne soit pas arrivée avant ». Pierre CAMBON, membre du CLD, a souligné le fait que cette initiative « permet de créer du lien ». Il a été proposé de constituer un annuaire des membres du CLD de Cap3B qui reprendrait les présentations de chacun le 22 juin 2010, avec une photo si possible. Cet annuaire sera consultable sur le site de Cap 3B et remis à chacun sous forme papier.

Dans tous les cas, cette séance était un bon point de départ pour préparer les rencontres entre élus et membres du CLD. L'objectif est de mieux communiquer et d'échanger pour répondre aux attentes du territoire et de ses habitants. Mais encore faut-il prendre le temps de se connaître...

Lucie GOUILLOUX

### Sommaire

2/3 > 4<sup>es</sup> Rencontres du développement durable organisées par CAP 3B  
Bilan et perspectives



4 > Interview de  
Lucie Guilloux  
Vice-présidente du CLD

### ÉDITO

## Donnons corps à nos vœux !



**Pierre PERDRIX**

Président du CLD

Notre Conseil local de développement doit apporter une contribution efficiente au travail des élus qui ont la légitimité de la décision. Comment ?

Issus du « terreau » économique, social et associatif, ses membres sont la diversité et la représentativité de la société civile. Chacun dans leur domaine, ils sont collectivement acteurs du développement local. Ils apportent le point de vue des « utilisateurs » et l'expérience des pratiquants du territoire auquel ils sont attachés. Par leurs engagements sur le terrain, ils sont naturellement à l'écoute des habitants du bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Ils ouvrent le débat aux préoccupations, aux attentes ressenties par le plus grand nombre et proposent des actions.

Courant 2010, nous avons exploré un certain nombre d'axes de travail en plénière et fait part de préoccupations sur :

- > la création de nouvelles activités,
- > le dialogue social territorial (conférence en juillet),
- > la consommation responsable,
- > la question de l'enseignement supérieur.

Ces chantiers sont apparus démesurés ou inadéquats à notre échelle territoriale. Nous avons estimé que les

conditions n'étaient pas réunies pour engager un travail plus approfondi sur ces thèmes.

Aujourd'hui, notre présence aux travaux des commissions et aux rencontres territoriales s'avère « le moyen » d'apporter notre contribution particulière et originale.

Le 9 décembre dernier, la rencontre du développement durable sur le PCET a été l'opportunité pour porter conjointement, élus et CLD, un regard d'avenir sur notre territoire, dire les préoccupations que nous portons, proposer des actions fortes, nous engager et engager ceux que nous représentons dans du concret.

Au cours des plénières de 2011, le CLD aura l'occasion d'aller plus loin, de reprendre et d'approfondir quelques-uns des thèmes abordés. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés le 9 décembre et qui apporteront, en 2011, leur expertise au débat.

J'adresse aux membres du CLD et à tous les lecteurs d'*Imaginons*, mes vœux, pour une année 2011 féconde et heureuse pour chacun, pour les familles et pour le bassin de vie.

C'est avec tous que notre avenir se construit et que nos vœux prennent corps.

# 4<sup>es</sup> Rencontres du développement durable organisées par CAP 3B

## Bilan et perspectives dans le sens du Plan climat énergie territorial

### Développer des mesures de sensibilisation



**Jacques OLIVIER**  
Vice-président chargé de la culture, du sport et de la vie associative

Ayant participé à l'atelier « quels outils pour optimiser les déplacements », j'ai pu constater avec satisfaction que dans ce domaine de nombreuses actions comme le pédibus, le covoiturage ou l'autopartage se mettaient en place. Mais il me semble que cette présentation des dispositifs existants s'est faite devant un parterre de personnes déjà convaincues. De ce fait je pense qu'une des pistes à "travailler" pour notre bassin serait, notamment dans le cadre des transports, de développer des mesures de sensibilisation du grand public et des structures comme les administrations, les établissements scolaires et les associations. La communication apparaît encore trop limitée aux initiés.

### Chaque habitant doit se sentir interpellé



**Claude GAVAND**  
Vice-président chargé du développement durable et de l'environnement

Il résulte une problématique importante au regard des enjeux affichés : comment communiquer afin que l'ensemble des habitants, des entreprises, des collectivités adhèrent et se sentent interpellés et modifient ainsi leurs comportements... Comment montrer que l'on peut faire sans abandonner les facilités actuelles de vie. Voilà le problème que doit résoudre le comité de pilotage du PCET. Gageons que nous saurons trouver les bons vecteurs pour atteindre l'objectif ambitieux de diviser par 4 les gaz à effet de serre (GES).

En tant que représentant de la société civile, une piste peut être privilégiée. Chaque habitant de notre bassin doit se sentir interpellé par la mise en place du PCET. Notre communication doit être importante, adaptée et mobilisatrice envers les habitants. Tous les gestes, toutes les actions vont compter au final. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

### Imaginer un toujours mieux individuel et collectif



**Pierre PERDRIX**  
Président du CLD

Plus de soleil, des vendanges plus précoces, des eaux plus chaudes pour la baignade ! Ces changements ne poseront pas de difficulté.

D'autres, les phénomènes météorologiques extrêmes, mériteront plus d'attention. Cap 3B nous y prépare sans catastrophisme.

Dans l'atelier « Quelle économie locale pour un développement durable ? », j'ai noté quelques pistes :

- > la pratique de l'éco-conception réduit l'impact (énergie, matière, environnement...) à la source,
  - > des modes de production et de commercialisation alternatifs sont développés,
  - > la mise en réseau des acteurs d'une zone économique, transforme les problèmes en solution, convertit des déchets en ressources,
  - > nous sommes plus nombreux à choisir une consommation éco-responsable.
- À la croissance du toujours plus, nous pouvons imaginer un toujours mieux individuel et collectif.
- Cap 3B peut :
- > fédérer les acteurs,
  - > coordonner les initiatives, en un plan d'action cohérent.
- Stimulons et mobilisons largement autour de nous pour assurer l'efficacité de ce PCET et la vie restera une fête.

### Inciter à se déplacer autrement

La répétition de ces rencontres permet une prise de conscience progressive de la nécessité d'adapter nos comportements de consommation au quotidien. Nous sommes ainsi sensibilisés à :

- > limiter le gaspillage de matières premières pour réduire nos déchets,
- > favoriser des actions de maîtrise d'énergie et de ressources alternatives,
- > se déplacer autrement...



**Jean REVERCHON**  
Vice-président chargé de l'habitat, l'urbanisme et des déplacements

La publication d'une campagne de sensibilisation du grand public reprenant ses thèmes concrétisera ces incitations dans le cadre du PCET.

- Inciter à se déplacer autrement par des campagnes promotionnelles :
- > mettre l'accent sur l'offre de transports en commun,
  - > transformer l'espace transport public en agence de la mobilité,
  - > développer le covoiturage,
  - > faciliter l'usage des deux-roues et les parcours piétonniers,
  - > encourager les entreprises et les administrations à élaborer des plans de déplacements de leur personnel afin de limiter l'usage quasi exclusif de la voiture (Exemple : le parking de l'hôpital s'agrandit sans satisfaire les besoins toujours croissants de stationnement !)

### Glossaire

**CDDRA** : Contrat de développement durable Rhône-Alpes, nouvelle génération de contrat entre un territoire rhônalpin et la Région, plaçant le développement durable au cœur des projets.

**Développement durable** : développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs\*.

**PCET** : Plan climat énergie territorial, outil permettant aux collectivités ou entreprises d'identifier les activités émettant des gaz à effet de serre et de développer un plan d'actions adapté.

\* Commission mondiale sur l'environnement et le développement, rapport Brundtland, 1987.



Cap 3  
« Guide  
renseign

un nouveau visuel pour identifier les actions du Plan climat du bassin de Bourg-en-Bresse et des 7 intercommunalités



Suite aux 4<sup>es</sup> Rencontres du développement durable de Cap 3B, le président du CLD et ses vice-présidents répondent aux questions: « Que reprenez-vous de ces 4<sup>es</sup> rencontres ? » et « Quelles pistes souhaiteriez-vous voir développer dans le cadre du Plan climat énergie territorial du bassin de Bourg-en-Bresse ? »



**Lucie GOUILLOUX**  
Vice-présidente chargée du tourisme et des loisirs

## Tester une expérience à l'échelle du bassin

Peu d'élus présents, il faut essayer d'en tirer quelques leçons : est-ce un problème de date ? Peut-être... ce qui est sûr, c'est que le sujet intéresse et nous concerne tous ; peut-être faudrait-il à nouveau lancer une réunion en abordant tous les thèmes traités lors de ces rencontres du développement durable ? Les intervenants conviés à expliciter leurs démarches étaient vraiment dans le concret et il serait bon alors de choisir l'une des expériences décrites et de la tester à l'échelle de notre bassin de Bourg-en-Bresse.

Il faut maintenant aller à la rencontre des différents territoires (les élus et la population) pour expliciter les objectifs du PCET et démontrer que chaque geste du quotidien compte pour notre qualité de vie. Pour intéresser le jeune public, à quand le jeu de domino PCET ?



« PCET à nous de jouer !  
jeu de domino Cap 3B »

## Un plan climat énergie territorial, d'accord !

### Mais au juste, qu'est-ce que c'est ?

Sur la base d'un diagnostic du territoire, un plan climat est un programme d'actions locales visant à la fois à réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique et aussi à adapter le territoire aux évolutions du climat. De nombreuses collectivités sont aujourd'hui engagées dans cette démarche, à l'instar de la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, Treffort-en-Revermont, Bords

de Veyle, La Vallière, Chalaronne Centre, Bresse Dombes Sud Revermont, Bourg-en-Bresse Agglomération sous la coordination de Cap 3B.

### Concrètement, qui est concerné ?

Tout le monde ! Que l'on soit décideur ou simple citoyen, chacune de nos actions quotidiennes peut avoir un impact sur les émissions de gaz à effet de serre. C'est donc localement que nous pouvons agir. Les collectivités, qui ont en charge de penser l'organisation du territoire, ont un rôle à jouer... Mais elles ne feront pas tout toutes seules, la participation des entreprises, des associations, des citoyens est indispensable !

### Justement, par où commencer ?

En moyenne, chaque habitant du territoire de Cap 3B émet l'équivalent de 9.3 tonnes de CO2 chaque année, soit près de 4 fois plus que ce que l'environnement peut absorber ! Ce chiffre peut être réduit en adoptant des gestes simples et/ou en favorisant les énergies renouvelables. Grâce au plan climat, des priorités vont être déterminées pour agir efficacement. Notre objectif, atteindre 2.3 teq CO2 par habitant par an.

## Mieux manger pour moins réchauffer notre planète



**Xavier FROMONT**  
Vice-président chargé de l'agriculture et filière bois

Examinés en regard de notre PCET, nos choix en matière d'alimentation ne sont certes pas neutres.

Rapprocher les producteurs des consommateurs et s'engager pour un approvisionnement éco-responsable de notre restauration collective pourraient avoir de multiples effets bénéfiques :

- > limiter les transports de marchandises et donc la consommation énergétique,
- > encourager des modes de productions agricoles qui ont un impact moindre sur l'environnement (agriculture biologique, cahiers des charges...),
- > construire de véritables partenariats « gagnant – gagnant » avec les agriculteurs sur des territoires à enjeux spécifiques (zones de captage d'eau potable, espaces à intérêts biodiversité et/ou paysagers...),
- > améliorer encore les qualités gustatives et nutritionnelles des repas,
- > soutenir l'activité économique donc l'emploi local,
- > s'assurer du respect des normes de travail (sécurité, rémunération, pénibilité...),
- > renforcer les liens de solidarité avec les producteurs du Sud.

Le groupe de travail « Quelle politique de consommation éco-responsable des collectivités ? » a permis des premiers échanges sur la possibilité de construire des appels d'offres qui correspondent au mieux aux objectifs du développement durable.

Pour Cap 3B, la promotion d'une « éco-consommation alimentaire » peut, à mon sens, prendre de multiples formes :

- > donner un coup de pouce à la création de points de vente collectifs, d'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne),
- > travailler à la structuration de l'offre en produits alimentaires bio et locaux pour répondre aux attentes de la restauration collective,
- > accompagner les structures associatives ou publiques qui gèrent les lieux de restauration collective,
- > soutenir les actions d'information grand public...

Dans les commissions ou au sein du CLD, les idées et propositions de chacun permettront de concrétiser ces pistes en actions pour répondre efficacement à cet enjeu de notre PCET.

**Xavier FROMONT**

## INTERVIEW...

**Lucie GOUILLOUX**

Vice-présidente du CLD  
chargée du tourisme et  
des loisirs



**Nous devons  
poursuivre  
notre démarche  
qualité.**

Lucie Guilloux a participé au voyage d'étude en Espagne (Asturies) en octobre 2010 sur le thème de la Marque de qualité territoriale européenne. Elle livre ici son appréciation sur la coopération européenne prévue par le programme LEADER et porté par Cap 3B.

**> Qu'apporte pour vous un voyage de coopération ?**

Un voyage de coopération, comme celui auquel j'ai eu la chance de participer en Espagne, permet un échange de visions, d'idées et d'expériences. Par cette démarche, on peut ainsi mutualiser des acquis, prendre du recul et ainsi renforcer par la suite les atouts de son territoire et en améliorer la visibilité. On en ressort, me semble-t-il, toujours grandi.

**> Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lors des échanges avec les acteurs espagnols ?**

J'ai été stupéfaite par l'engouement des acteurs socio-économiques espagnols pour nous faire découvrir leur territoire et nous faire partager leurs savoir-faire, leurs activités et leurs productions. De chaque visite, ressortaient unanimement l'attachement fort au terroir et la fierté d'appartenir au label de Qualité rurale. Tous ont pris le temps de nous expliquer le bien-fondé de leur démarche et ont tenu à nous recevoir dans d'excellentes conditions, ce qui était très appréciable.

**> Que vous a apporté ce séminaire de coopération en tant que membre du CLD ?**

Ce séminaire m'a permis d'avoir un temps

d'échanges plus important avec les élus et l'équipe de Cap 3B. Ainsi, nous avons pu prendre le temps de poser les problématiques de notre territoire du bassin de Bourg-en-Bresse, en nous appuyant sur les exemples rencontrés lors des visites du séminaire, et de développer des pistes futures de collaboration entre élus, techniciens et membres du CLD. C'était important et valorisant de montrer que les membres du CLD, en tant que représentants de la société civile du bassin de Bourg-en-Bresse, sont impliqués dans la vie même du syndicat mixte.

**> Et maintenant, quelle suite ?**

Je pense qu'il est important de poursuivre cette démarche de coopération (au niveau européen ou au niveau national), même si celle étudiée en Espagne n'aboutit pas sur notre territoire. Elle a tout de même permis de réaffirmer qu'un label de la seule qualité rurale n'est pas révélateur de l'identité du bassin de Bourg-en-Bresse. C'est bien dans une démarche de qualité que nous devons poursuivre par des actions communes de développement : exporter notre territoire ; construire des projets concrets avec d'autres. Bref, s'ouvrir sur l'extérieur pour consolider et mettre en valeur notre richesse, ce sont bien les leçons tirées de ce voyage d'études.

### Brèves du territoire

**• Dialogue social territorial**

À l'initiative du CLD, Cap 3B organisait en partenariat avec le CTEF Bresse Dombes Val de Saône (Contrat territorial emploi formation), en juillet dernier, la conférence Réalités et avenir du dialogue social territorial.

Cette rencontre, animée par Jean-Louis WALTER, membre du Conseil national économique social et environnemental et auteur du rapport sur le dialogue social, adopté par le Conseil économique social et environnemental national (CESEN) en juillet 2010, a mobilisé une trentaine de personnes.

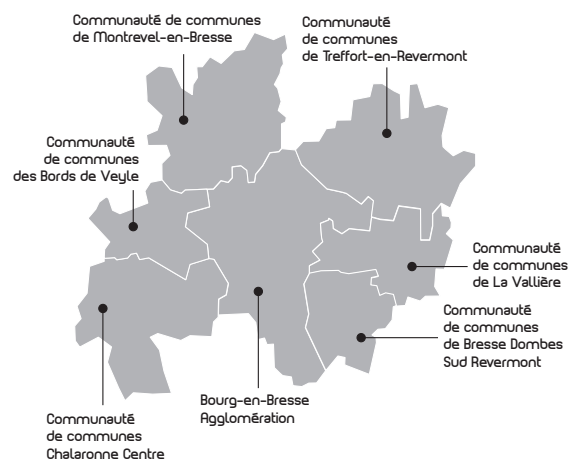
Jean-Louis WALTER a expliqué comment lever certains freins au développement du dialogue social

territorial, dans le double contexte de territorialisation des politiques publiques et de renforcement du principe de dialogue social, à travers quatre grands axes :

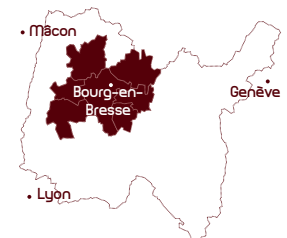
- clarifier et simplifier le cadre institutionnel pour le rendre plus efficace,
- promouvoir un nouvel instrument de la gouvernance territoriale sous la forme d'un agenda régional économique et social concerté,
- renforcer la capacité des acteurs territoriaux à agir,
- définir un cadre juridique léger, mais nécessaire.

*La taille territoriale de Cap 3B n'apparaît pas pertinente pour porter cette action à dimension régionale.*

### Le Bassin de Bourg-en-Bresse



Directeur de la publication :  
Pierre Perdrix  
Conception et mise en page :  
Chorégraphic, Bourg-en-Bresse  
Photos : Cap3B, Chorégraphic,  
S. Buathier.  
Imprimé sur papier recyclé par  
l'imprimerie du centre  
Édition : janvier 2011



Contact CLD : Adeline BRUNET,  
abrunet@cap3b.fr

## Grands rendez-vous

**> Rencontres Cultures et Territoires**

10 et 11 février 2011, au théâtre de Bourg-en-Bresse

**> Semaine européenne de la marionnette**

du 9 au 19 février 2011, au théâtre de Bourg-en-Bresse

Plus d'infos : [www.cap3b.fr](http://www.cap3b.fr)